

Le patrimoine monumental en Tunisie pendant le protectorat, 1881-1914. Étudier, sauvegarder, faire connaître

Myriam BACHA

Ancien Membre

Docteur(e)

Directeur de thèse

Françoise HAMON

Informations complémentaires

Statut de la thèse

Soutenue

Date de soutenance

01/07/2005

Thèse

Résumé

- L'objectif de cette thèse est de retracer l'histoire de la patrimonialisation en Tunisie au début du protectorat, d'une part à travers l'histoire des institutions créées par la France pour assurer la sauvegarde des monuments historiques et, d'autre part, à travers l'examen des procédés selon lesquels les fonctionnaires français, les sociétés savantes et la société civile, participèrent à faire connaître ce patrimoine. Cette étude révèle l'importance du Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans la création des institutions patrimoniales tunisiennes : c'est à l'instigation de Xavier Charmes, directeur de cette administration, concurrente du Service des Monuments historiques, que le Service des antiquités et des arts, le musée Alaoui du Bardo furent créés et que le décret du 7 mars 1886 fut promulgué. A la tête du Service des antiquités, René de la Blanchère, Paul Gauckler et Alfred Merlin, ont, en premier lieu, assuré la sauvegarde des vestiges de l'Antiquité puis des monuments musulmans en promulguant des décrets les classant monuments historiques. Ils organisèrent la recherche archéologique et révélèrent l'existence de nombreux sites tels ceux de Dougga, de Carthage et de Sbeitla. Gauckler et Merlin mirent sur pied un programme de restauration pour assurer la sauvegarde des ruines puniques, romaines et byzantines et des monuments musulmans. Parallèlement, les sociétés savantes participèrent à faire connaître ce patrimoine et à faire évoluer les conceptions patrimoniales qui, en 1914, ne se limitaient plus aux seuls vestiges de l'Antiquité mais aux ensembles urbains et aux sites naturels.

The Architectural Heritage of Tunisia during the French Protectorate, 1881-1914 : Study, Save and Promote

- The aim of this thesis is to retrace the history of architectural heritage in Tunisia at the beginning of the French Protectorate. Two main leads will be followed: firstly, the history of French institutions, created in order to save historic monuments and secondly, the way the French civil service, scientific societies and writers helped to introduce this heritage. This study points out the importance of the Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité in the creation of The Tunisian heritage societies. Thanks to Xavier Charmes, director of this office - a direct competitor of the Historic Monument Department - both the Department of Antiquities and Arts, and the museum of the Bardo, were created, and the decree of the 7 March 1886 was promulgated. Successively, Heads of the Antiquity department, René de la Blanchère, Paul Gauckler and Alfred Merlin started protecting first, the relics of Antiquity and then, Muslim monuments, by promulgating decrees to classify them as Historic Monuments. To achieve their goal, they organised archaeological research and revealed the existence of numerous sites such as the ones of Dougga, Carthage and Sbeitla. Gauckler and Merlin also initiated a restoration programme to save Punic, Roman and Byzantine ruins as well as Muslim heritage. At the same time, the scientific societies helped to raise interest in this heritage and to broaden the concept of heritage, which by 1914, not only meant the relics of Antiquity, but urban architecture and natural sites as well.

Jury

- Mme Hamon (Paris 4)
- M. Minnaert (Tours)
- MME Oulersir (Poitiers)
- M. Foucart (Paris 4)

- M. Baduel